Pétition

proposée par l'intersyndicale : AGEC, SNESUP, SUD-Education, SUD-Etudiant, SNPTES-UNSA, UNEF.

Dans un contexte d'attaques globales contre les services publics, l'enseignement supérieur et la recherche sont depuis des années touchés par des mesures qui remettent en cause leur gratuité, leur indépendance et leur qualité (budgets insuffisants, suppression du cadre national des diplômes, manque de personnel…). Ainsi, la France n'est que le 20ème pays de l'OCDE en pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur.

Après l'immense mobilisation de la jeunesse contre la « Loi sur l'Égalité des Chances » et son projet phare le CPE au printemps 2006, le gouvernement a répondu à travers le rapport Hetzel que l'université devrait désormais professionnaliser ses formations à l'extrême, s'adapter au marché de l'emploi et mettre en place des formes de sélection. Encore une fois, **c'est prendre le problème à l'envers que d'accuser l'Université d'être responsable du chômage** sans mettre en cause un marché du travail caractérisé par des délocalisations, des fermetures d'entreprises, etc. Ainsi les jeunes qui sortent du système scolaire avec un diplôme égal ou supérieur à Bac + 2 connaissent un chômage inférieur à 10% après 3 ans dans le monde du travail, alors que pour ceux qui sortent de l'école sans diplôme il est de 30 à 40 %.

Actuellement à Clermont-Ferrand est en train d'être mis en place un projet de PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur) ayant le statut administratif d'**Établissement Public de Coopération Scientifique** (EPCS) qui aura vocation à regrouper, entre autres, les écoles doctorales, la valorisation de la recherche et des services de vie étudiante (SIUAPS, SUC…) des deux universités Clermontoises (Clermont I et II). Ce nouvel établissement serait dirigé par un conseil d'administration **dont rien ne garantit qu'il serait élu démocratiquement** et où **la place des entreprises et des membres extérieurs à la communauté universitaire serait extrêmement importante voire majoritaire**. De plus, avec ce dispositif, on cherche à séparer d'un côté des services prestigieux, de l'autre la formation et les secteurs de recherche pas assez « compétitifs » : c'est une nouvelle atteinte au lien primordial qui existe entre la Formation et la Recherche, lien qui fait pourtant la richesse du système universitaire. **La logique que porte à terme la création de cet EPCS est la perte progressive des compétences de l'Université en matière de recherche.**

Nous réaffirmons notre volonté d'un service public d'enseignement supérieur laïc et gratuit pour tous les étudiants et nous refusons la création d'un EPCS à Clermont-Ferrand !

Nom	Prénom	Qualité	Adresse	Signature